

AMAP LE PANIER DE LA GUINGUETTE

Assemblée générale du 6 avril 2016

Déclaration du président

Bonjour à tous

Merci à tous d'être présents à l'assemblée générale de l'AMAP le panier de la guinguette. Nous fêtons cette année notre 3ème anniversaire et nous entamerons notre 4ème saison. Je remercie ici les initiateurs du projet et les membres du bureau, notre secrétaire Martine et notre trésorier Emmanuel qui font un travail important. Passons à notre ordre du jour:

1° LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les légumes

L'année 2015-2016 a vu l'exploitation d'Hélène continuer son développement sur son installation à Tartigny.

Au cours de 2015, Hélène a pu concrétiser son achat de terres, se rapprochant de son domicile.

Elle est installée depuis fin septembre à Courtieux dans l'Oise.

Notre association s'est elle aussi bien développée. Avec des départs et des arrivées successives dans l'année, ceci nous a permis d'atteindre le nombre de 40 paniers à ce jour.

Les œufs

Les contrats œufs avec Stéphane Devilliers, mis en route en janvier 2015, se sont eux aussi bien développés. 34 contrats pour un nombre total de 270 œufs livrés chaque semaine.

Suite au déménagement d'Hélène, il y aura une coupure de distribution des œufs. Nous sommes en attente qu'Hélène nous trouve un autre producteur.

Le pain

Un premier contact avec le boulanger recommandé par Hélène nous a permis d'essayer une commande en cours d'année.

L'expérience a été intéressante, les pains livrés ont plu aux amapiens dans leur ensemble. Mais nous avons compris que proposer trop de sortes de pains s'avère très compliqué, entre autres pour établir un contrat type.

De plus, l'éloignement du boulanger nous obligeait à faire livrer le pain par Hélène, ce qui nous a semblé fragiliser notre approvisionnement, celui-ci ne tenant qu'à la disponibilité d'Hélène.

Un contact a été pris en juin 2015 avec "la conquête du pain", à Montreuil, qui livre l'AMAP de Saint-Denis. Mais la livraison était proposée le mercredi à 13h30.

Leur fonctionnement est le suivant : des pains de 500g à 3 euros ou des pains de 1 kilo à 5,50 euros. La recette des pains change chaque semaine, en fonction de la créativité des boulangers.

Nous n'avons pas donné suite. D'autres possibilités sont étudiées.

Les moyens financiers

Nous avons demandé et obtenu une subvention de la commune qui s'élève à 600€. Nous remercions les Elus pour l'attribution de cette subvention.

Cette subvention nous a permis d'investir et d'acheter 2 balances professionnelles électriques et homologuées.

Une demande de subvention sera soumise à la mairie pour l'achat d'une autre balance.

Nous avons aussi acheté des sacs papier "spécial primeurs" plus pratiques pour la préparation des paniers. Nous pourrions bien sûr renouveler cet achat en cherchant un fournisseur plus proche, Michel ayant fait la démarche de se rendre à Rungis pour ces achats.

Côté local, notre convention de prêt pour ce local a été prolongée et signée en janvier dernier avec la commune.

La communication

Nous avons bien avancé sur le projet de site internet avec l'aide de Yann Blaise et Jennifer Frédéric qui a travaillé à la création du site. Une version d'essai nous a été proposée, qui reste à finaliser.

L'AMAP a participé au marché équitable Pierrefit'Equité en mai 2015 ainsi qu'à la fête des jardins de Villeteuse en septembre 2015.

L'animation

Plusieurs amapiens se sont rendus chez Hélène en mai 2015 pour aider au désherbage des serres, ensuite d'autres amapiens sont allés aider à la plantation des pommes de terre sous cartons plus d'autres légumes.

Une visite de l'exploitation d'Hélène le 19 septembre 2015 a rassemblé une dizaine d'amapiens.

Pour certains cela a été l'occasion de découvrir le potager circulaire exceptionnel du château de Tartigny.

Un repas convivial nous a permis de faire plus ample connaissance.

En décembre Stéphane Raveau, Michel et Corentin ont participé au chantier de bûcheronnage et dégagement du bois encombrant les terres d'Hélène à Courtieux.

En janvier 2016 Hugues Delforges et Michel ont reconduit l'opération.

En février 2016, d'autres amapiens Julien, Christophe et Martine ont également donné un coup de main sur l'exploitation.

Nous avons pu organiser les ventes occasionnelles de miel des ruches de Pierrefitte "Miel Fit" par l'association l'Ecole des abeilles de Villeteuse.

Nous avons invité Jean-Marc Gumiaux ("Sous les arbres"), producteur d'huiles bio. Nombre de commandes ont été passées avec livraison en décembre avant les fêtes.

Nos collègues amapiens professeurs au lycée Maurice Utrillo de Stains nous ont demandé la possibilité de proposer une commande de fromages du Jura, dans le cadre de leur activité pour financer un voyage avec leurs élèves.

Nous avons accepté et des commandes de Morbier et Comté en direct de la fromagerie ont été livrées en janvier, remportant un vif succès, restant une opération du producteur au consommateur.

En janvier Michel a proposé la vente de fromages de chèvre appellation d'origine protégée (AOP) Selles sur Cher. L'opération sera renouvelée sur commande.

Vote

Contre: aucun
Abstention: aucune
Adopté à l'unanimité.

2° LA PRESENTATION DES COMPTES

intervention du trésorier
Cf tableaux

Vote

Contre: aucune
Abstention: aucune
Adopté à l'unanimité

3° LE RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Les membres de bureau se représentent pour un nouveau mandat.

Président : Michel Latou
Secrétaire : Martine Mendy
Trésorier : Emmanuel Sierra

Vote

Contre: aucun
Abstention: aucune
Adopté à l'unanimité

4° DECISION D'ADOPTER UN CONTRAT ANNUEL UNIQUE

L'augmentation du nombre d'adhérents et la charge de gestion qui en découle ainsi que notre observation concernant la fidélité des adhérents ont amené les membres du bureau à proposer le choix d'un contrat annuel unique. Cette solution permettra une gestion moins lourde.

En cas de départ en cours d'année, nous avons une liste d'attente d'au moins 7 personnes qui pourront reprendre les contrats en cas de désistement en cours d'année.

Vote

Contre: aucun
Abstention: aucune
Adopté à l'unanimité

5° QUESTIONS DIVERSES

Je vous rappelle les **engagements d'un amapien** (nombre de permanences à effectuer, prévenir de son absence et respect des horaires de distribution.)

Article 2 : Adhésion à l'association

Les membres de l'association AMAP-Le panier de la Guinguette s'engagent à

- 1. Régler le montant annuel de la cotisation à l'association ;*
- 1. Accepter et respecter les engagements du présent règlement intérieur;*
- 2. Participer à la vie de l'association :*
 - a) Participer aux réunions de l'association,*

- a) Participer, à tour de rôle selon un calendrier pré-établi au bon déroulement de la distribution; à savoir, le déchargement et la mise en place des produits, la signature de la feuille d'émargement, la transmission des informations, ainsi que le rangement du local après la distribution. En cas d'impossibilité de remplir cet engagement, l'adhérent est tenu de se trouver un remplaçant.
- a) Participer aux activités de l'association (manifestations diverses pour faire connaître l'association, aide au planning de distribution, s'assurer du bon fonctionnement de celles-ci, rédiger les comptes rendus de réunions, recueillir et diffuser l'information par tout moyen (site web, plaquettes, etc.)

Article 7 : Gestion des absences

Chaque adhérent signe lors des distributions une feuille d'émargement, ce qui garantit qu'il a récupéré son panier. En cas d'absence pour congés ou autre, l'adhérent doit trouver quelqu'un pour récupérer son panier. Tout panier qui n'a pas été récupéré en fin de distribution ne pourra pas être ni réclamé ni remboursé et sera redistribué. Les paniers orphelins en fin de distribution sont a priori donnés gracieusement à des associations.

Il est décidé de ne plus appeler les adhérents en retard. Il est rappelé que tout panier non récupéré à 19h30 est perdu pour l'adhérent. Celui-ci sera donné à Sébastien.

Les produits du paniers

Le déménagement d'Hélène nous oblige à changer de producteur d'oeufs puisqu'elle n'est plus à côté de M Devilliers.

Hélène nous propose une solution qui ne pourra se mettre en place qu'en septembre prochain.

Elle recherche de nouveaux contrats d'engagement

Nous recherchons toujours de nouveaux producteurs pour les fruits et le pain.

INTERVENTION DE M GONZAGUE PROOT DE „LA FERME DU DÉVELOPPEMENT“.

Les récents contacts avec l'éleveur de Salers de la „Ferme du développement“, située à Rozières en Santerre dans la Somme, sont intéressants.

L'exploitation s'étend sur 139 hectares et comprend une quarantaine de vaches.

Il s'agit d'un élevage bio accompagné de la culture de pâturage pour la production de l'herbage nécessaire à l'alimentation des bovins et le chauffage de l'habitation.

Ce producteur a mis en place une reconversion ces deux dernières années avec la reprise d'un troupeaux de 20 vaches.

M. Groot a fait le choix de la race Salers pour sa viande persillée, la rusticité de la race et sa facilité de velage.

Il procède comme beaucoup par commande et non par contrat, il propose trois sortes de colis sous vide:

- Boeuf: 10 kg ; mixte de viande à rotir (5 kg de beaux morceaux et 5 kg de bas morceaux)
4/5 kg; assortiment à griller (saucisses, steak haché, morceaux à griller)
- Veau: 4/5 kg ou 8 kg
- Abats: proposé en supplément le jour de l'achat

Il faut compter environ trois semaines d'attente après la commande. Une première livraison serait possible début juin si on réussit à atteindre les 250 kg de commandes.

Le prix proposé tournerait autour de 160 euros le colis de 10 kg de boeuf et de 80 euros pour le veau.

Si nous élargissons le nombre de contrats, la gestion devient complexe, je propose la mise en place de personnes référentes pour chaque contrat ou pour les commandes exceptionnelles.

La plupart des amap procèdent de cette manière et cela simplifie la gestion.

INTERVENTION D'HELENE

Hélène nous remercie de la „faire vivre“ et est heureuse de son installation à Courtieux même si ce printemps sera un peu compliqué. En effet, elle sera obligée de faire quelques navettes entre sa nouvelle exploitation et les terres de Willy avec qui elle entretient un partenariat pour la culture des légumes de printemps.

L'hiver a été compliqué du fait de la transition et de la conservation des légumes notamment pour les carottes qui ont subi une attaque de sclérotina.

A l'heure actuelle, Hélène repique navet, choux rave choux pointu et radis chez Willy. Elle continue aussi chez lui la culture des pommes de terre et des carottes.

Alors que la serre de Courtieux est consacrée aux pourpier, mesclun choux pointu, côtes de blettes et petits pois. Hélène repique aussi les oignons jaunes et rouges et les échalottes.

Hélène n'est pas encore autonome sur Courtieux et passe une à deux journées de travail sur les terres de Willy.

L'installation d'Hélène sur ces nouvelles terres s'étalera sur cinq ans.

Elle envisage la création d'une haie, de buttes d'un verger et d'un poulailler pour une plus grande diversification.

Le terrassement est enfin terminé mais le montage de la deuxième serre est en attente.

L'association proposera des journées sur l'exploitation pour venir en aide à Hélène notamment pour du désherbage.

L'association organisera en septembre une journée de découverte à Courtieux pour la fête des AMAPS.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée générale 2016 terminée.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Pierrefitte sur Seine, le 20 avril 2016

Le Président de séance



Le Secrétaire de séance

